

Logo de l'académie et/ou du département

Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République ; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 311-7 et D. 311-13.

Nom et prénom(s) de l'élève :

Date de naissance :

Responsables légaux :

Adresse :

Besoins spécifiques de l'élève (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

- Points d'appui pour les apprentissages :

- Conséquences des troubles sur les apprentissages :

Adaptations et aménagements à mettre en œuvre en fonction des besoins de l'élève

AU LYCÉE

(Les aménagements et adaptations mis en œuvre en cours d'année doivent être cohérents et compatibles avec les dispositions des articles D. 351-27 à D. 351-32 du code de l'éducation relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement scolaire et les dispositions du décret n° 2005-1617 du 21 décembre 2005 relatives aux aménagements des examens ou concours de l'enseignement supérieur.)

L'ensemble des items n'est pas à renseigner. Seuls les items indispensables à l'élève sont à cocher.

Pour toutes les disciplines :	BTS1	BTS2
Proposer des supports écrits aérés et agrandis (par exemple ARIAL14)		
Limiter la copie (synthèse du cours photocopié)		
Mettre en place un tutorat (prise de notes, etc.)		
Aider à la mise en place de méthodes de travail, ne pas hésiter à avoir recours à des systèmes d'organisation répétitifs, utiliser des repères visuels de couleur par exemple		
Faciliter l'apprentissage des règles en proposant à l'élève des moyens mnémotechniques		
Utiliser l'espace numérique de travail (cahier de texte individuel, de groupe, de la classe)		
Prendre en compte les contraintes associées (fatigue, lenteur, etc.)		
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines		
Utilisation de l'informatique :		
Permettre l'utilisation de l'ordinateur et de la tablette		
Permettre l'utilisation d'une clef USB		
Permettre l'utilisation de logiciel ou d'application spécifique		
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions		
Évaluations :	BTS1	BTS2
Ne pas pénaliser les erreurs (orthographe grammaticale, d'usage) et le soin dans les travaux écrits		
Accorder un temps majoré		
Diminuer le nombre d'exercices, de questions le cas échéant, lorsque la mise en place du temps majoré n'apparaît pas possible ou souhaitable		
Privilégier les évaluations sur le mode oral		
Ne pas pénaliser le manque de participation à l'oral (ou les difficultés)		
Devoirs :	BTS1	BTS2
Donner moins d'exercices à faire tout en maintenant le niveau d'exigence		
Aider à la mise en place de méthode de travail (apprendre à s'organiser, accompagnement personnalisé)		
Français :	BTS1	BTS2
Proposer l'utilisation de supports numériques		
Favoriser, dans le choix des ouvrages, les livres ayant une version audio		
Mathématiques :	BTS1	BTS2
Utiliser la schématisation en situation problème		
Proposer à l'élève des fiches outils (tables, définitions, théorèmes, etc.)		

Lorsque c'est interdit, autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations)		
Proposer l'utilisation de logiciels adaptés en géométrie		
	BTS1	BTS2
Évaluer plutôt à l'oral		
Proposer des supports visuels (dessins, croquis, gestes, vidéos) pour faciliter la compréhension		
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes		
Histoire / géographie :	BTS1	BTS2
Utiliser les supports chronologiques		
Définir systématiquement le vocabulaire spatial et temporel utilisé (vérifier la compréhension des termes les plus élémentaires)		
Surligner les mots-clés ou nouveaux		
Agrandir les cartes, mettre des couleurs		
Autoriser la lecture de document avec un guide de lecture, un cache		
Expression artistique :	BTS1	BTS2
Privilégier les incitations orales, visuelles, sonores, théâtrales (ateliers de théâtre, musique)		
Proposer systématiquement des feuilles grand format		
Autoriser l'utilisation de logiciels de dessins sur ordinateur		
Éducation physique et sportive :	BTS1	BTS2
Adapter les activités (individuelles/collectives), leurs caractéristiques, leurs rythmes, les performances attendues		
Autoriser l'élève à dribbler à deux mains ou à faire des reprises de dribble (au basket par exemple)		
Faire varier les couleurs des maillots qui différencient nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs		
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs		
Verbaliser ou faire verbaliser les éléments d'une tâche complexe à accomplir (enchaînement de mouvements), éviter au maximum les activités qui impliquent une double tâche et mobilisent l'attention de l'élève sur deux objets		
Adaptations dans le cadre des champs professionnels :	BTS1	BTS2
Autres aménagements et adaptations :	BTS1	BTS2

Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :
Date :	Visa des parents :	Signature et tampon du chef d'établissement :

Bilan des aides apportées au lycée :

- Aménagements n'ayant pas atteint les objectifs escomptés :

- Aménagements profitables à l'élève :